

Déclaration liminaire CSA du 04/06/2026



Saint-Martin-de-ré le 04/06/2026

Monsieur le Président,

Cela fait des années que les personnels de cet établissement subissent. Cela fait des années qu'ils travaillent en mode dégradé, avec des effectifs insuffisants, et qu'ils accumulent des heures supplémentaires au détriment de leur vie familiale et de leur équilibre personnel.

Cette situation touche l'ensemble des personnels de l'établissement: les personnels de surveillance, les personnels administratifs et les personnels techniques. Tous sont confrontés aux mêmes difficultés, aux mêmes contraintes et au même sentiment de devoir constamment faire plus avec toujours moins.

Malgré cela, ils continuent d'assurer leurs missions avec professionnalisme, engagement et sens du service public.

Et pourtant, voilà où nous en sommes aujourd'hui : en 2026, des gradés du quartier caserne dorment sur une simple planche de bois utilisée en guise de sommier. Cela fait des semaines que le bureau local UFAP-Unsa Justice de Saint Martin de Ré demande une solution rapide. La réponse est toujours la même : « Nous faisons des devis. »

Cette situation pourrait prêter à sourire si elle n'était pas aussi révélatrice de l'état général de l'établissement.

Depuis des années, les personnels travaillent dans des locaux dégradés, avec du matériel hors service, des portails en bout de courses, des sièges cassés, des équipements en attente de réparation depuis des mois, parfois des années et des nuisibles qui prolifèrent en détention.

Le constat est sans appel: des moyens de communication qui arrivent en fin de vie, des équipements qui disparaissent pendant des années dans les circuits de réparation, à la porte 1 caserne, pas moins de 22 API manquants, dont certains sont annoncés en SAV depuis 2023. Ce n'est plus un incident ponctuel, c'est le symptôme d'un dysfonctionnement durable que les personnels constatent chaque jour sur le terrain.

Bien sûr, nous entendons les contraintes budgétaires. Mais les problèmes que nous dénonçons aujourd'hui ne datent pas d'hier. Cela fait 10 ans, parfois 20 ans, que l'on reporte les décisions et les investissements. À force de mettre la poussière sous le tapis, l'établissement s'est installé dans un statu quo qui n'est plus acceptable.

Comme notre organisation syndicale l'a déjà affirmé, l'établissement doit enfin entrer dans le siècle actuel.

Et que dire des élèves et des stagiaires qui arrivent chez nous avec la fierté de porter l'uniforme de l'administration pénitentiaire ? Quelle image leur donnons-nous lorsqu'ils découvrent des conditions de travail que les personnels dénoncent depuis des décennies ?

Ce n'est pas l'image de l'administration pénitentiaire qu'ils sont venus servir. C'est malheureusement l'image que renvoie aujourd'hui notre établissement.

Comment attirer et fidéliser les agents lorsque leur première impression est celle d'un établissement qui semble abandonné à lui-même ?

Les difficultés liées au logement ou à l'insularité existent, personne ne le conteste. Mais les conditions de travail, le manque d'investissement et le sentiment d'abandon participent eux aussi à cette mauvaise réputation.

Les personnels n'attendent plus des constats. Ils n'attendent plus des promesses. Ils attendent des actes.

Il est temps d'agir pour les personnels qui servent aujourd'hui, pour ceux qui nous rejoignent demain et pour que cet établissement retrouve enfin la place qu'il mérite.

Nous prendrons nos responsabilités. Nous attendons désormais que chacun prenne les siennes.

Le Bureau local.



L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !

Le Bureau Local
UFAP UNSa Justice
Saint-Martin-de-Ré